Programmes scolaires: le diktat des lobbies gay

Article rédigé par Fondation de Service politique, le 04 novembre 2011

À Paris, le 02 novembre 2011

PROGRAMMES SCOLAIRES: LE DIKTAT DES LOBBIES GAYS

Le BO spécial du ministère de l'Education nationale, paru le 13 octobre 2011 inscrit un nouveau chapitre au programme de l'enseignement de la spécialité de "Droit et grands enjeux du monde contemporain" des classes de terminale L. Ce programme qui entrera en vigueur à la rentrée 2012 prévoit d'aborder la question de l'homoparentalité avec les élèves des classes littéraires : Après avoir constaté l'absence de définition de la famille, on montrera, par une analyse juridique et historique, qu'elle a profondément évolué et qu'elle est devenue multiforme (famille biologique, adoptive, monoparentale, homoparentale, recomposée, nucléaire, élargie) et on proposera aux élèves d'en rechercher une définition .

Ce serait donc aux élèves de donner une définition de la famille! Voilà une nouveauté!

L'Association pour la Fondation de Service politique (AFSP) soutient le député de la Drôme, spécialiste des questions de la famille, Hervé Mariton qui a déjà fait savoir qu'il allait interpeller ses collègues. Le ministère de l'éducation n'est pas à une maladresse ou une provocation près!, s'agace l'élu, estimant la barque déjà lourde, après la controverse estivale sur la théorie du genre – donnant un rôle prééminent à la construction culturelle de l'identité sexuelle par rapport à sa dimension biologique – dans certains manuels scolaires de classe de 1re (*La Croix.com*, 2 novembre 2011).

Sous la pression de l'association des familles homoparentales (ADFH), l'étude des familles homoparentales sera incluse dans le nouveau programme. Aussi, elle veillera à ce que le thème de l'homoparentalité soit traité de manière correcte et approfondie dans les manuels à paraître pour la rentrée 2012 . Son co-président, Alexandre Urwicz, souligne ce 2 novembre l'importance que revêt cette forme de reconnaissance officielle : "Les textes offi-ciels concer-nant les lycées évoquaient déjà l'homosexualité, mais c'est la pre-mière fois qu'ils évoquent l'homoparentalité".

Malgré les alertes de nombreux parlementaires, associations et enseignants concernant la diffusion de théories non scientifiques et la propagation d'idéologies subversives dans les manuels scolaires, le ministre de l'Education nationale cède une nouvelle fois à la pression des lobbies gay. Pour Luc Chatel la thématique de l'évolution de la famille donne l'occasion de traiter des grands domaines du droit de la famille ainsi que leur évolution, à travers les questions nouvelles qu'ont eu à traiter les juridictions et les pouvoirs publics . La notion d'homoparentalité est, à ce titre, un exemple de sujet parmi d'autres dont le droit est saisi . Empruntant la même rhétorique que celle mise au point laborieusement par ses services pour le dédouaner d'avoir introduit insidieusement la théorie du *gender* dans les programmes, le ministre tient à préciser que la mention de ces questions de société ne signifie aucunement qu'elles aient une reconnaissance et une définition légales .

Pour Elizabeth Montfort, porte-parole de l'AFSP, le gouvernement est, à l'évidence, sous influence de certains groupes de pression qui s'estiment légitimes pour décider ce qu'il faut enseigner aux élèves. Est-il normal qu'en démocratie, un ministre de l'Education nationale donne satisfaction à des revendications ultra-minoritaires et méprise, par son silence, d'autres associations plus représentatives de la société ? .

L'AFSP se dit très préoccupée par la mise sous influence du ministre de l'Education nationale par les lobbies gays qui imposent leurs idées dans les programmes officiels et prennent les élèves en otage de leurs revendications en faveur de l'homoparentalité.

Liberte Politique

CONTACT PRESSE: Astrid CŒURDEROY 07 62 77 30 21

astrid@libertepolitique.com
